

26e Année

23 Octobre 1913

No 6

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-
sés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

Imp. par L'ACTION SOCIALE LIMITÉE, 103, rue Sainte-Anne, Québec.

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

COUVERTURES et LAMBRIS A L'EPREUVE DU FEU

BARDEAUX AMIANTE, CIMENT "ASBESTOSLATE"

Les églises suivantes sont couvertes ou lambrissées avec ces

BARDEAUX PERPÉTUELS

BELLE APPARENCE — PAS DE RÉPARATIONS.

— EGLISES —

Eglise Sainte-Agnès,
(Mégantic), Québec.
Eglise Notre-Dame du Sacré-
Cœur, Lotbinière, P. Q.
Chapelle Marie - Réparatrice,
Montréal, P. Q.
Eglise Saint-Irénée, Montréal.
Eglise Saint-Viateur, Montréal.
Eglise Notre-Dame d'Issoudun,
Québec.
Eglise, Orphelinat et Chapelle,
Cong. du Précieux-Sang,
Saint-Damien, P. Q.
Ecole Saint-Edouard, Québec.

Eglise St-Patrice, Sherbr., P. Q.
Tour du Monastère, Sherbrooke,
P. Q.
Eglise Saint-Louis, St-Louis de
Bonsecours, P. Q.
Ste-Marg., Carleton Place,
Ont. Trinity, Cornwall, Ont.
Rév. A. Michel, Fernie, C. B.
Eglise Sainte-Anne, I. P. E.
Eglise Saint-Jean, Saskatoon,
Sask.
Eglise Ste-Marguerite, Winn.
Eglise de Jonquières (en cons-
truction.)

Plus de 300,000,000 bardeaux amiante Ciment ont
été vendus aux Etats-Unis, l'année dernière.

Dans l'Alaska comme dans le Sud extrême, ils ont
donné satisfaction entière.

Nous vendons tous les produits d'amiante et de ciment.

La Cie des Produits d'Amiante et de Ciment

111, Côte de la Montagne,

Casier postal 324.

QUÉBEC.

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES

IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 169

GARAND & THIBAUT

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs

308 $\frac{1}{2}$, RUE SAINT-JOSEPH, QUÉBEC, — Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre. — Oxydage. — Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre et vieux lustres nettoyés et vernis,

AUSSI : argenteries de voitures. — Réparation d'ornements d'église.

UNE SPÉCIALITÉ : OUVRAGE GARANTI. — Une visite est sollicitée.

ESPACE A LOUER

AVIS AU CLERGÉ

**ON PEUT SE
PROCURER A**

LA COMPAGNIE CARON Limitée

tous les articles d'église, tels que :
**CHASUBLERIES, BANNIÈRES,
DAIS, VASES SACRÉS, STATUES,
BRONZES, ainsi que MISSELS,
BREVIAIRES et LIVRES DE
PRIÈRES, Etc., Etc.**



Cette maison offre des avantages exceptionnels, grâce à son système d'affaires très économique.

1o A la suite de hautes recommandations, elle a obtenu la représentation directe de plusieurs importantes manufactures européennes.

2o Nul besoin d'intermédiaires à Paris ou ailleurs.

3o Exemption de voyageurs européens au Canada pour la vente de ces marchandises.

4o Exclusivité commerciale de certains produits.

5o Cette maison offre de plus une garantie absolue dans la qualité de ses marchandises, par suite des maisons de tout premier ordre qu'elle représente.

Cette maison est hautement recommandée au clergé et aux communautés religieuses.

Toute demande de renseignements par correspondance recevra notre attention.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE A NOTRE MAGASIN

39, RUE SAINT-JOSEPH, - QUEBEC.

Les nouvelles bonnes chansons de France

La Maison MAZO bien connue par ses appareils et ses vues pour les projections lumineuses, a commencé depuis de nombreuses années déjà l'édition de chants qui peuvent être accompagnés par des projections lumineuses à cause des textes qui sont toujours particulièrement expressifs et moraux.

Mais ces chansons ont dépassé de beaucoup le cadre du début, celui de la projection, et elles sont maintenant très répandues en France. Nous serions heureux de les faire connaître à nos amis du Canada et nous leur en signalerons ici quelques-unes que nous leur recommandons spécialement.

	Francs
Mère de Dieu : Hymne à la Ste Vierge... de PICKERT... Piano et Chant, prix :	1.00
Les Grands Berceaux... de THÉODORE BOTREL... " " "	1.50
La Terre Nationale... " " "	1.50
Adieu Jeannette (<i>Adieux du Bois-Chenu à Jeanne d'Arc</i>) de THÉODORE BOTREL... " " "	2.00
La Fileuse... " " "	1.00
Les Étoiles, grand succès... de GEORGES FRAGEROLLE... " " "	1.00
Les Étoiles, <i>joye chanson pour jeune fille</i> , de GEORGES FRAGEROLLE... Piano et Chant, prix :	1.50
La Ballade à la Lune... " " "	1.75
Sur le Nil, <i>chanson égyptienne</i> ... " " "	1.75
Qu'en pense-tu, mon Gars Chansons du Réveille, à cri- Le Drapeau du Paysan... tique et à enseignement, de GEORGES FRAGEROLLE... " " "	1.75
Le Moulin Enchanté... " " "	1.75
La Dernière Patrie, <i>Chanson Indienne</i> ... de GEORGES FRAGEROLLE... " " "	1.75
Le Roi des Gondoliers, <i>Chanson Vénitienne</i> , de JEAN FRAGEROLLE... " " "	1.75
Le Sang des Aïeux... " " "	1.25
La Légende de St-Martin... " " "	1.75
Les Trois Chérubins, <i>Légende de Noël</i> ... " " "	1.75
La Berceuse de La Vierge... " " "	1.00
Saint Hubert d'Aquitaine, <i>air de chasse</i> ... " " "	1.75
Dieu vous aime tant, Noël... GEORGES FRAGEROLLE... " " "	1.00
Le Muletier d'Andalousie, <i>Chanson Espagnole</i> ... GEORGES FRAGEROLLE... " " "	1.75
Vains Mirages, <i>Chanson Chimérique</i> ... de José CREUS... Partition de " " "	1.75
Jolie Dormeuse, <i>Chanson Berceuse pour Dame</i> , de José CREUS... " " "	1.25
La Vieille Charrue, <i>Chanson Paysanne</i> ... de G. SAINT-SERVAN... " " "	1.00
Dans nos Hameaux, <i>Chanson Paysanne</i> ... de RÉNÉ LETOURTE... " " "	1.25
Mes Blancs Moutons, <i>Chanson Paysanne</i> ... de RÉNÉ LETOURTE... " " "	1.25
Le Vieux Moulin, <i>Chanson Normande</i> ... de GASTON PERDUCET... " " "	1.75
La Chanson du P'tit Marsouin, <i>Chanson Normande</i> ... de GASTON PERDUCET... " " "	1.75

NOUS RECOMMANDONS UN ESSAI !

Les Timbres-poste Canadiens
sont acceptés en paiement.

S'ADRESSER A

La Maison MAZO, 8, Boulevard Magenta, Paris

La musique est envoyée
par poste, FRANCO, mais
non recommandée, si
on désire la recevoir re-
commandée, ce qui est
plus sûr, ajouter 0.25
en timbres-poste.

HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPOSITEUR

PRATTE



POUR
ÉGLISES,
CHAPELLES,
MAÎTRISES.



INDISPENSABLE
PARTOUT
OU L'ON
CHANTE



PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande.

LA FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTREAL.

**LES
PRÉVOYANTS DU CANADA**

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - \$500,000.00.

**Actif du Fonds de Pension le
30 septembre 1913 - \$385,034.72**

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 Sept. 1913

	SECTIONS	SOCIÉTAIRES [Actifs]	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,500	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
30 sept 1913	338	23,189	45,007	385,034.72

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Bureau Chef : EDIFICE "DOMINION"
126, ST-PIERRE, QUÉBEC.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 81. — Les Quarante-Heures, 81.

Partie officielle : DECRET DU S. OFFICE : Indulgences accordées aux Croix des « missions », 82.—APOSTOLAT DE LA PRIÈRE : Intention du mois, 83.

Partie non officielle : L'esprit surnaturel, 84.—Disposition ponticale pour le Tiers-Ordre, 36.—CHRONIQUE DIOCÉSAIN : Mgr l'Archevêque, 87 ; Bénédiction, 87 ; Le Club des Marins, 88 ; Au Grand Séminaire, 88 ; Chez les Dominicaines, 88.—REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 88 ; Allemagne, 89 ; Brésil, 89 ; Bulgarie, 89 ; France, 89.—LITURGIE : Récitation du rosaire, 70 ; Comment terminer les funérailles, 91.—LES LIVRES, 92,

Bulletin des Œuvres : CAFETERIE SOCIALE : Genièvre et Cie, 93.—FAITS ET ŒUVRES : La « Croix Noire » (S.-Anselme), 95 ; Les Bulletins de la C. N., 95.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 26 octobre. — (24^{ème} après la Pentecôte et 5^{ème} d'oct.)— Du dim.

Lundi, 27.—De la vigile des SS. Simon et Jude.

Mardi, 28.—SS. SIMON ET JUDE, apôtres, 2^e cl.

Mercredi, 29.—De la férie.

Jeudi, 30.—De la férie.

Vendredi, 31.—*Jeûne.* Vigile de la Toussaint.

Samedi, 1^{er} novembre.—TOUSSAINT (d'oblig.).

Dimanche, 2.—(25^{ème} ap. Pent. 4^e ap. l'Épiph. et 1 nov.)—Du dim..

QUARANTE-HEURES

26 octobre, Stadacona. — **27,** Leeds. — **St-Philémon.** — **28,** St-Bernard.— Collège de Lévis. — **30,** St-Gilles. — **31,** St-Sauveur de Québec. — **2 novembre,** Asile St-Michel.

PARTIE OFFICIELLE

DÉCRET

DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DU S. OFFICE SUR L'UNIFORMITÉ
DES INDULGENCES ACCORDÉES AUX CROIX
DITES « DE MISSION ». —

Pour conserver le souvenir et les fruits des pieuses retraites données par les prédicateurs de la Parole de Dieu, il est admis par l'usage qu'on érige une croix, dûment bénite, soit dans les églises, soit auprès, soit même dans un lieu découvert.

Le signe vivifiant de la Rédemption est propre assurément à rappeler les préceptes de la Religion, à inspirer des pensées de repentir et à ranimer l'espérance des biens futurs. Depuis longtemps l'Autorité ordinaire des évêques et la libéralité du Siège Apostolique ont ouvert le trésor des Indulgences à ceux qui saluent pieusement ces Images. Pour l'avenir il a plu à Notre T. S. P. le Pape, Pie X, de l'avis des Eminentissimes Cardinaux Inquisiteurs généraux, de supprimer en fait toute variété et de concéder pour tous lieux des Indulgences uniformes. C'est pourquoi dans l'audience accordée au Révérendissime Assesseur du S. Office, le mercredi, 13 août 1913, le S. Père usant de son Autorité Apostolique, a abrogé toutes les indulgences jusqu'ici attachées aux Croix de missions même par Lui ou par ses prédécesseurs, quelque solennelle qu'ait été la forme de leur concession et quel que soit le privilège, même digne de mention spéciale et particulière, des Personnes ou des Instituts religieux, et a daigné accorder, aux conditions énoncées plus loin, les nouvelles Indulgences suivantes :

I. Une Indulgence plénière applicable aux défunts :

- (1) le jour de l'érection, c'est-à-dire, de la bénédiction de la Croix commémorative ;
 - (2) le jour anniversaire de la bénédiction de cette croix ;
 - (3) le jour de l'Invention de la S. Croix (3 mai) ;
 - (4) le jour de l'Exaltation de la S. Croix (14 septembre)
- ou un des sept jours qui suivent ces deux fêtes.

Pour obtenir ces Indulgences, il faut que les fidèles reçoivent, en état de grâces la Sainte Communion, visitent la dite Croix ainsi qu'une église ou un oratoire public quelconque, et prient aux intentions du Souverain Pontife.

II. Une Indulgence partielle de cinq ans et cinq quarantaines, également applicable aux défunts, à gagner une fois chaque

jour par les fidèles qui le cœur contrit auront salué la dite C de quelque signe extérieur de dévotion et auront récité un *Pater*, un *Ave* et un *Gloria Patri* en souvenir de la Passion de Notre Seigneur.

Il faut que la Croix à ériger soit de matériaux solides et convenables, qu'elle soit fixée en un lieu déterminé ou qu'elle soit solidement supportée par un piédestal, qu'elle soit bénite par le prêtre qui a prêché la mission et qu'en outre, pour ce faire, on ait reçu l'autorisation de l'Ordinaire du lieu.

Les présentes auront pour toujours force de loi sans expédition du bref, nonobstant toutes dispositions contraires.

M. CARD. RAMPOLLA.

L. ✠ S.

† D. Arch. de Seleucie, *Ass. S. O.*

L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

Intention générale pour le mois de novembre

LA LECTURE SPIRITUELLE

C'est dans la lecture spirituelle que saint Augustin et saint Ignace trouvèrent le chemin de la sainteté. Pour tous les chrétiens elle est une source de grandes pensées, de bons désirs, la condition nécessaire d'une vie généreuse. Elle doit comprendre l'Évangile, la Vie des Saints, les bons ouvrages ascétiques ; elle est une sorte de méditation et donc elle n'est pas une lecture profane, même sérieuse, qui vise surtout à satisfaire la curiosité de l'esprit. Par suite elle doit s'accompagner de prière : Dieu ajoute au texte lu et aux pensées qu'il nous suggère la force indispensable de sa grâce.

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR NOVEMBRE

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour la diffusion de la lecture spirituelle.

Résolution apostolique : Je prendrai l'habitude de faire tous les jours une lecture spirituelle.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'ESPRIT SURNATUREL

La *Première journée des Œuvres Sociales Catholiques* a formulé le vœu de voir l'action sociale catholique chercher de plus en plus dans le surnaturel son point d'appui, son fondement. Pour répondre à ce désir, peut-être serait-il opportun d'en dire ici quelques mots. Occasion, du reste, de faire connaître, en essayant d'en donner un résumé, la plus belle partie, probablement, et, sans aucun doute, la plus importante du livre de Mgr Gouraud que nous signalons aujourd'hui en bibliographie.

Les Œuvres catholiques, dit Mgr Gouraud, sont l'affirmation de la vitalité de l'Église ; et quelque humaine qu'elles apparaissent dans leur organisation, dans leurs cadres et leurs moyens extérieurs, elles n'en ont pas moins pour but de défendre l'Église de Jésus-Christ et de faciliter le salut des âmes que Dieu a destinées à une fin surnaturelle.

« L'Action catholique, écrit Mgr l'Évêque de Vannes, sera surnaturelle ou elle ne sera pas. Soldats et chefs de l'armée catholique n'ont de raison d'être qu'en Jésus-Christ et par Jésus-Christ. . .

« Nous ne devons pas être de ces minimistes qui semblent avoir peur de mettre trop en avant le nom de Jésus-Christ, même quand il s'agit d'œuvres catholiques, sous prétexte que ce nom peut effaroucher ceux qui ne sont pas encore venus à nous. La politique peut avoir sa diplomatie et ses habilités humaines, l'Action catholique n'a besoin que de lumière et de vérité ; elle doit avancer bannières déployées ».

C'est que les Œuvres catholiques et l'action qu'elles exercent n'ont de raison d'être qu'en Jésus-Christ.

L'homme d'œuvres, en effet, l'apôtre doit sa mission à Notre Seigneur. L'Église a reçu de Dieu la mission d'enseigner : *Docete omnes gentes*. Si cette parole regarde tout particulièrement le clergé, l'Église a bien le droit d'appeler à son aide les laïques, de leur déléguer comme une partie de sa mission. Honneur

magnifique que d'être appelé à travailler, à l'exemple de Jésus-Christ, à la glorification de Dieu ; à continuer Notre Seigneur, selon le mot de saint Paul, en exerçant autour de soi l'apostolat qui éclaire et entraîne les autres au bien ; à couronner Jésus-Christ, en le faisant aimer davantage et régner sur tous les cœurs.

Honneur magnifique, certes ! Mais devoir tout autant. Et cette obligation d'apostolat est une conséquence de la forme de société que Jésus-Christ a donné à son Église. « Vous êtes le corps du Christ », disait encore saint Paul. Or, dans ce corps du Christ qui est l'Église, ajoute Mgr Gouraud, tous les membres se doivent au service de la tête, au service du corps tout entier. Tous se doivent donc aux intérêts de la société catholique, et d'autant plus que les peuples modernes adoptent plus rapidement l'esprit et les mœurs du vieux paganisme.

L'homme de l'Action Catholique doit être surnaturel comme son modèle N. S. Jésus-Christ. Nous devons apprendre de lui à être doux et humble de cœur. Doux de cette douceur qui est l'expression d'une âme aimante, non pas de cet amour qui impose moins l'affection que le respect, non plus de cet amour qui est le produit de la raison éclairée sur les besoins des autres, mais d'un amour qui vient du cœur, qui se résout dans le don de soi, le seul surnaturel, et qui puisse faire à Dieu des conquêtes durables. Humbles, de cette humilité qui nous rappelle, à nous, que nous devons agir non pour nous-mêmes, mais pour Dieu et, aux autres, impose l'obligation de croire à notre sincérité d'action ; qui nous fait souvenir que ce serait présomption, commandant l'échec, de ne compter que sur nous-mêmes, sans le recours à la puissance de la grâce divine ; qui fait aimer l'obéissance dans l'action catholique et préférer dans les Œuvres les postes secondaires, comme entraînant moins de responsabilités.

Enfin les Œuvres et l'Action catholique doivent être surnaturelles, parce que c'est en Notre-Seigneur qu'elles trouvent leur point d'appui. *Sans moi vous ne pouvez rien faire*, nous dit Jésus-Christ. Notre habileté, notre zèle, nos succès même seront vains si nous ne mettons Dieu de la partie. Au contraire, l'homme d'apostolat peut dire avec l'Apôtre : *Je puis tout en Celui qui me fortifie*. Notre Seigneur est la source de tout courage et de toute force ; seul il peut éloigner le découragement devant

l'insuccès. Et, pour attirer sur lui cette force surnaturelle, l'apôtre doit se tenir en union avec Notre Seigneur, par la pensée pour saisir la pensée de Dieu et entendre ses ordres ; par la prière, qui appelle l'aide de Dieu ; par l'Oraison dominicale surtout, parce qu'elle s'occupe d'abord des intérêts de Dieu, et, ensuite, qu'elle sollicite le pain de chaque jour, le pain eucharistique, le fortifiant par excellence des âmes.

« ... Le pain eucharistique », conclut Mgr Gouraud, et c'est par là que nous terminons, « le pain eucharistique que l'Église appelle le pain des Anges, pour en montrer sa sublimité et la pureté, est aussi le pain des forts, le pain des apôtres. Si vous ne le mangez pas, vous ne vivrez pas ; comment pourriez-vous faire vivre les autres ? Si vous le mangez, au contraire, Dieu sera avec vous. Si vous le mangez avec la foi des apôtres, vous ferez des merveilles, car il est dit (Jean. XIV, 12) : *Celui qui croit en moi fera les merveilles que je fais, et il en fera de plus grandes encore* ».

DISPOSITION PONTIFICALE

POUR LE TIERS-ORDRE

Le congrès des directeurs du Tiers-Ordre Franciscain en Italie, qui vient de se tenir à Rome, avait adressé au Saint-Père la dépêche suivante : « Les directeurs du Tiers-Ordre Franciscain qui représentent les fédérations régionales de l'Italie, les Tertiaires, unis pour commencer les travaux pour l'étude d'une fédération nationale franciscaine, affirment leur hommage profond, leur inaltérable obéissance filiale envers Votre Sainteté et implorent la bénédiction Apostolique. »

Voici la réponse du Saint-Père : « Au président du congrès du Tiers-Ordre, Saints Apôtres, — Le Saint Père remercie pour l'hommage filial ; il bénit les Tertiaires et leurs familles ; il forme des vœux que les travaux du congrès unissent davantage les Tertiaires dans la charité réciproque et dans l'obéissance envers les supérieurs respectifs ; la question des fédérations reste exclue. »

Depuis quelque temps dans plusieurs pays catholiques un mouvement se prononçait dans certains milieux, soit pour la nationalisation, soit pour la socialisation du Tiers-Ordre Franciscain.

La réponse pontificale résout la question. Le Tiers-Ordre doit rester ce qu'il a été toujours : une organisation strictement

religieuse de piété, de charité, d'obéissance, strictement liée aux Premiers Ordres et à son organisation provinciale et générale.

Inutile d'ajouter que le congrès réuni aux Saints Apôtres a accueilli la mesure pontificale avec les expressions de la plus cordiale soumission.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Mgr l'Archevêque

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque partait hier, accompagnée de M. l'abbé Henri Raymond, pour un court voyage au diocèse de Chicoutimi. Mgr. assistera, chez les Ursulines de Roberval, aux fêtes jubilaires de la Révérende Mère St-Raphaël.

Bénédictions

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque procédait dimanche avec grande solennité à la bénédiction de l'église, d'un orgue et d'un carillon de trois cloches, à Ste-Justine, comté de Dorchester.

Ces solennités avaient attiré à Ste-Justine nombre de membres du clergé et une foule considérable. Les représentants fédéral et provincial pour le comté de Dorchester étaient présents.

Après les cérémonies de la bénédiction de l'église et de la bénédiction de l'orgue, Mgr prit place au trône pour la grand-messe.

Au prône, M. le Curé de la paroisse rattacha à la célébration de cette fête paroissiale le souvenir des fêtes jubilaires de Mgr l'Archevêque, lesquelles peuvent se poursuivre encore, puisque c'est le 28 octobre que tombe le vingt-cinquième anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Grandeur Mgr Bégin.

Mgr l'Archevêque remercie M. le Curé pour ses bonnes paroles, dit son attachement à la paroisse de Ste-Justine ; et, après avoir félicité les paroissiens pour leur grande générosité, il leur recommande de venir souvent en leur belle église, y prier Dieu.

Au dîner, qui réunit plusieurs membres du clergé et personnes laïques, il y eut discours par M. le Curé et MM. les députés Sévigny et Cannon.

La bénédiction des cloches se fit à trois heures, par Mgr l'Archevêque. M. l'abbé Fréchette, curé de Ste-Claire, donna le sermon.

Pour finir, il y eut le soir concert d'orgue et feu d'artifice.

Le Club des Marins

Les séances récréatives continuent chaque semaine au Club des Marins catholiques, sous le patronage des diverses Conférences de St-Vincent de Paul de Québec. Cette semaine, c'est la Conférence Saint-François de Sales du Petit Séminaire qui est au programme. Mercredi soir, les séminaristes ont donné, au Club, une soirée des plus intéressantes.

Au Grand Séminaire

Dimanche dernier, dans la chapelle du Grand Séminaire, Sa Grandeur Mgr. Roy élevait à l'ordre sacré du diaconat MM. les abbés Francis McKay, du diocèse d'Antigonish, et David Thériault, du diocèse de Rimouski.

Chez les SS. Dominicaines

Le 10 octobre, eut lieu dans la chapelle des Dominicaines de l'Enfant-Jésus de Québec, une cérémonie de vêtue et de profession, que présida Mgr le Supérieur du Séminaire, assisté de M. l'abbé J. Gignac, aumônier de la Communauté, et du R. Père Dupras, Dominicain du Couvent de Québec. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé J.-A. Robert, prêtre du Séminaire. Ont pris le saint habit : Mlle Marie-Anna Gagnon, de Brunswick (Maine), en religion, Sr Marie Cléophas de l'Eucharistie ; Mlle Marie-Azéline Dumais, de St-Eugène (l'Islet), en religion, Sr Jean Berchmans ; Mlle Marie Emilienne Couture, de St-Patrice de Tingwick (Arthabaska), en religion, Sr Colombe du St-Esprit. A fait profession : Mlle Lumina Bérubé, de Lisbon (Maine), en religion, Sr Marie-Antoine de Padoue.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE**ROME**

Congrès des prêtres adorateurs.—Les prêtres adorateurs italiens ont tenu un Congrès à l'église des S. Apôtres. Cinq cardinaux, quarante évêques et plus de deux mille prêtres étaient présents. Le troisième et dernier jour de la réunion, après une heure d'adoration solennelle et la procession du S. Sacrement, les congressistes ont été reçus par le Saint-Père dans la Cour de S. Damase. Avec eux, Sa Sainteté a béni les pèlerins des diocèses de Turin, Modène, Carpi, Monantola, Padoue, Verone, Rovigo, Calvi, Teano, Castellamare et de Stabia.

Congrès du Tiers-Ordre franciscain.— Un autre congrès, celui des directeurs du Tiers-Ordre franciscain, s'est assemblé à Rome. Le Saint-Père a reçu les Congressistes et les a bénis.

ALLEMAGNE

Mouvement religieux. — D'après le recensement de 1910, il y a 24,000,000 de catholiques dans l'empire allemand, soit une augmentation de près de deux millions depuis le recensement de 1905, et de neuf millions depuis la fondation de l'empire, en 1871. Les protestants sont 40,000,000, mais leur groupement n'augmente pas en proportion de leur nombre. Et chez eux le groupe des sans religion s'accroît fortement. De 12,000 qu'il était en 1905, il est monté à 205,000 en 1910.

Les juifs atteignent le chiffre de 615,000. Ils n'ont pas avancé depuis 1905, parce que, chez eux les théories malthusiennes sont mises en pratique.

BRÉSIL

Le rétablissement du Crucifix dans les tribunaux.—A l'imitation de leurs congénères français les francs-maçons du Brésil étaient venus à bout de faire enlever des tribunaux l'effigie du Christ mourant. Mais les protestations nombreuses et persévérantes venues de toutes les classes de la société ont obtenu la réparation de cette infamie en bien des endroits déjà. C'est d'abord la ville de S. Paulo qui a rétabli le crucifix dans son tribunal. Après elle, San Salvador, capitale de l'État de Bahia, a fait de même, avec l'assistance de l'archevêque et du gouverneur.

A Pétropolis, ancienne résidence impériale, près de Rio-de-Janeiro, l'image du Divin Crucifié, au milieu d'une splendide cérémonie à laquelle prit part toute la ville, a été replacée dans le prétoire en présence de S. Éminence le Cardinal Arcoverde de Albuquerque, archevêque de Rio-de-Janeiro, assisté de Mgr Bennassi, évêque de Pétropolis, du gouverneur de la province et du premier juge du district.

Pour que cette fête mémorable fut aussi populaire que possible, les tramways avaient accordé le transport gratuit pour la journée. Aussi ouvriers et nègres étaient-ils venus des quartiers les plus éloignés.

Le chant de « Nous voulons Dieu » acheva triomphalement la journée.

D'autres villes auront bientôt de semblables cérémonies.

BULGARIE

Mouvement vers le Catholicisme.—Depuis le traité de Bucarest une forte tendance semble se manifester en Bulgarie, en faveur d'un retour des chrétiens bulgares à l'Église catholique. Cette conversion serait envisagée surtout par les Bulgares macédoniens qui ne veulent pas accepter la domination despotique du patriarcat grec ou de l'Église nationale serbe.

FRANCE

Congrès marial breton. — Ce Congrès s'est tenu dernièrement, à Lesneven, au diocèse de Quimper.

Il s'y est lu d'intéressants travaux sur Marie, Mère de grâce. On y a étudié le culte de la Sainte Vierge et les monuments qui en sont la marque en Bretagne.

La clôture du Congrès, à Notre-Dame du Folgoet, vit une belle manifestation de foi. Soixante-dix mille pèlerins, ayant à leur tête six évêques, se pressaient autour de la Statue miraculeuse pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire du couronnement de la Vierge.

Que la Bretagne conserve intacte sa foi religieuse.

Congrès des jurisconsultes catholiques. — A Lyon, les 27, 28 et 29 octobre, se tiendra le 37ème Congrès des jurisconsultes catholiques. Il sera présidé par Mgr Sevin, archevêque de Lyon, et par le sénateur de Lamarzelle. Son Éminence le Cardinal de Cabrières et plusieurs évêques ont promis de l'honorer de leur présence.

Prêtres-soldats. — Il y a quelques semaines, à Versailles, le général Dodds, le conquérant du Dahomey, remettait, au milieu d'une grande démonstration, à Mgr Gibier, évêque de Versailles, et à plusieurs ecclésiastiques et laïques la médaille des anciens combattants de 1870.

Le cas n'est pas nouveau. Elle est longue, la liste des vaillants soldats qui ont continué sous la soutane l'œuvre patriotique qu'ils avaient commencé sous l'uniforme. L'Église et l'armée sont l'une et l'autre des écoles de dévouement et de sacrifice. Mgr de Ligonès, évêque de Rodez, fit la campagne de 1870, comme capitaine de mobiles.

Mgr Augouard, Vicaire apostolique du Congo a fait la campagne contre l'Allemagne aux Zouaves de Charette.

Un des curés actuels de Nice, l'abbé Crépeaux, était, il n'y a pas longtemps encore, un des officiers supérieurs les plus distingués de l'armée française.

Récemment l'archevêque de Reims ordonnait prêtre le Colonel Courson de Villeneuve.

Et on pourrait allonger encore cette liste.

Églises en ruines. — Grâce au sectarisme gouvernemental qui empêche les catholiques de faire les réparations nécessaires, et qui refuse toute allocation dans les régions où les ressources manquent, deux mille églises sont présentement menacées de ruine. Ce chiffre a sa douloureuse éloquence.

LITURGIE

RÉCITATION DU ROSAIRE DE SAINT DOMINIQUE

Pour gagner les indulgences, il faut :

- 1° Se servir d'un chapelet béni par un prêtre revêtu de ce pouvoir ;
- 2° S'acquitter de cette dévotion en une fois, en récitant le Chapelet en entier ;

3° Pendant la récitation du Rosaire, tenir en main le chapelet béni et s'en servir selon la coutume. Si cependant deux ou plusieurs personnes récitent le Chapelet en commun, il suffit, d'après une concession de Pie IX, que l'une d'elle se serve ainsi du Chapelet ;

4° En récitant le Chapelet, méditer les mystères de la Vie, de la Passion, de la Résurrection, etc., de Notre-Seigneur. Toutefois, le Pape Benoît XIII a déclaré que les personnes ignorantes, qui sont incapables de réfléchir sur ces mystères, peuvent se contenter de réciter le Chapelet dévotement, pour gagner les indulgences ; mais l'intention formelle de ce Pape était que ces sortes de personnes prissent peu à peu l'habitude de méditer les grands et saints mystères de la Rédemption, puisque tel est le but de l'institution du Rosaire.

COMMENT TERMINER LES FUNÉRAILLES APRÈS L'ABSOUTE

1° Si le corps est immédiatement porté au cimetière, on s'y rend après l'absoute en chantant l'antienne *In Paradisum*. Si la fosse est bénie, on peut, après l'antienne *In Paradisum*, commencer le *Benedictus*, de manière à arriver près de la fosse avant la répétition de l'antienne *Ego sum*. Puis tout le reste se chante comme il est indiqué dans le Rituel. Quand le prêtre a dit *Anima ejus* . . ., l'on revient à l'église ou à la sacristie en récitant l'antienne *Si iniquitates* et le psaume *De profundis*.

2° Si le clergé, à cause de l'éloignement du cimetière, n'accompagne pas le corps au delà de l'église, on conduit le corps à la porte (s'il n'y est déjà), en chantant l'antienne *In Paradisum* ; puis on chante près de la porte l'antienne *Ego sum*, le cantique *Benedictus* et tout ce qui suit, comme on le ferait au cimetière. On revient à la sacristie en récitant l'antienne *Si Iniquitates*, le psaume *De profundis*, etc. — Il n'est pas nécessaire de répéter ces prières au cimetière, mais on peut les répéter.

3° Si le corps doit rester à l'église après l'absoute, pour être transporté plus tard, on omet l'antienne *In Paradisum* (à moins que ce soit la coutume dans ce cas de la chanter, laquelle coutume peut être conservée d'après un décret du 28 juillet 1832) ; on chante immédiatement et sur place l'antienne *Ego sum*, le cantique *Benedictus*, etc. : CE QUI NE DOIT JAMAIS S'OMETTRE, comme dit le Rituel Romain.

N. B. — Quand il y a oraison funèbre, elle se fait avant l'absoute ; celui qui prononce l'oraison funèbre ne porte ni surplis ni étole, comme le prescrit le Cérémonial des Évêques.

Quand l'absoute n'est pas précédée de la messe solennelle, elle se fait sans Diacre et Sous-Diacre. S. C. R., 6 février, 1858.

D'après plusieurs décrets de la S. C. des Rites, aux grandes fêtes qui excluent un service *corpore præsente*, si l'on doit réciter à l'église les prières d'une sépulture, ce doit être après les vêpres de la fête, de manière à ne pas empêcher les cérémonies sacrées, mais il n'est pas permis de sonner les cloches pour ces funérailles. — A plus forte raison ne doit-on pas ces jours-là sonner des glas, pour annoncer la mort de quelqu'un.

LES LIVRES

Mgr GOURAUD, évêque de Vannes. *Pour l'Action catholique*. Paris (Gabriel Beauchesne, 117, rue de Rennes), 1913, in-18, 411 pages, 3 fr. 50.

Mgr l'Évêque de Vannes dédie son livre à tous les Catholiques d'Action de France que leurs évêques s'essaient actuellement à grouper dans les *Unions diocésaines* et dans les *Comités*, et lui assigne comme but *de rappeler aux membres des organisations catholiques la raison d'être et le fonctionnement de ces organisations, de leur faire mieux connaître ce que l'Église attend d'eux et de les éclairer en même temps sur la plupart des questions qui préoccupent les catholiques de nos jours*. Et pour faire la lumière, dans les esprits et développer dans les âmes une générosité plus large, Mgr Gouraud fait clairement voir la *nécessité* de l'Action catholique, travail à faire, œuvres à soutenir, apôtres à grouper — laïques, jeunes gens, femmes ; *les conditions* de cette action, l'esprit surnaturel — en premier lieu, la préparation à l'apostolat, l'organisation puissante ; *les principaux champs d'Action*, défense du Pape et du Clergé, la Presse, l'école, les Œuvres post-scolaires, les Œuvres sociales, les Élections.

« On le voit, dit l'*Union*, organe de l'*Union des Associations Ouvrières Catholiques* (82, rue de l'Université, Paris), la question de l'Action Catholique au temps actuel est traitée tout entière, et, ajoutons-le, dans un esprit vraiment catholique, avec une autorité et une compétence remarquables ». C'est un magistral ouvrage, ajoute l'*Union* ; et tous nos hommes d'Action catholique trouveront avantage et profit à le lire.

J.-B. AUDOUIN, prêtre. *Jeune homme, lève-toi ! « Adolescents tibi dico : Surge »*. Paris (Beauchesne, 117 rue de Rennes), 1913, in-16 couronne, 275 pages, 3 fr.

Ce livre s'adresse aux jeunes gens qui sortent de nos collèges catholiques, aux étudiants désireux de rester chrétiens et de devenir des hommes utiles, aux prêtres chargés de diriger leur conscience ou de les initier aux œuvres de zèle.

L'auteur que son devoir professionnel a mis en contact, depuis tantôt quinze ans, avec des « jeunes » connaît leurs besoins et leurs ambitions. Il leur donne en un style direct, simple et fort, de sages conseils, en traitant successivement de la foi, de l'esprit chrétien et de la piété chez le jeune homme ; de sa volonté, de son intelligence et de sa vie affective ; enfin de sa vocation. Nous souhaitons que nombre de jeunes âmes s'ouvrent à cet appel chaleureux.

BULLETIN DES ŒUVRES

CAUSERIE SOCIALE

GENIÈVRE & CIE

Ivre, jurant et vociférant, le père de famille est rentré chez lui, se soutenant à peine, après avoir dépensé au *cabaret* tout l'argent gagné pendant la semaine.

Tombé lourdement sur une chaise, il n'a pas conscience de rien et regarde stupidement la terre...

La douleur, les souffrances de sa femme et de sa fille ne touchent pas son cœur... *il n'en a plus.*

Le misérable revient les poches vides et l'estomac plein d'alcool!... Il a bu le pain de sa famille.

Encore une victime du *genièvre*.

Le *genièvre* a tué plus d'hommes que beaucoup de guerres, d'inondations, de tremblements de terre, de maladies contagieuses qui ravagent le genre humain.

Chaque année plus de 20,000 individus meurent en Belgique des suites des excès alcooliques, 50,000 en Angleterre, 45,000 en Allemagne, plus de 100,000 en Russie. Combien en France et dans les autres pays?

Faites le total... N'est-ce pas effrayant?

Les premiers effets du *genièvre*, surtout pris à jeun, sont : la diminution de l'appétit, le *tremblement* des mains, l'hésitation de la langue le matin et bientôt le bégaiement.

Plus tard, ce sont des *fourmillements*, de la *titubation*, des *vertiges*, de l'hébétément et parfois des *hallucinations*.

En même temps le dégoût pour les aliments augmente et l'on ne tarde pas à voir survenir l'amaigrissement, l'état nerveux de la peau, des secousses convulsives des membres et même des attaques *épileptiques*.

Enfin arrive la mort, précédée de l'*hydropisie générale*.

Si nous faisons la somme de tous les crimes commis dans les divers États de l'Europe en cherchant la part qui revient à l'alcoolisme, nous trouvons ce qui suit :

88% *d'ivrognes* dans les actes de violence commis contre les personnes : coups et blessures, meurtres, assassinats.

79% *d'ivrognes* dans les faits de vagabondage.

77% *d'ivrognes* dans les actes de violence contre les propriétés : bris de clôture, effractions, incendies, etc...

70% *d'ivrognes* dans les cas de vols, abus de confiance, escroqueries, faux en écriture.

53% d'*ivrognes* dans les actes concernant les mœurs.

Ces chiffres suffisent pour donner une idée de la formidable armée du crime fournie par *Genièvre et Cie*, par l'*ivrognerie*, cette plaie hideuse de notre siècle.

Supprimez l'*ivrognerie*, bannissez le *genièvre*, vous pourrez fermer la moitié des prisons et la paix, la concorde, rentreront dans des milliers de ménages aujourd'hui malheureux.

Notre statistique serait plus effrayante encore si nous ajoutions les innombrables victimes des accidents et des catastrophes causés par l'*abus du genièvre* dans les usines, les manufactures, les mines, les chemins de fer.

La statistique des chemins de fer attribue à l'*abus de la boisson* 43% des catastrophes et accidents. Là, il suffit d'un *seul individu* plus ou moins ivre pour tuer des centaines d'hommes !

Si tout l'argent employé à acheter du *genièvre* qui empoisonne, avait été épargné, il représenterait depuis longtemps assez de *millions de francs* pour rendre les ouvriers *propriétaires* de beaucoup de *fabriques* et de *mines*.

Pour une population de 6 millions d'habitants, la Belgique dépense chaque année 440 millions de francs⁽¹⁾ en boissons fortes dont 125 millions sont absorbés par le *genièvre*.

On compte en Belgique environ 300,000 individus qui boivent en moyenne au moins un demi-litre⁽²⁾ de *genièvre* par jour !

(HENRI MARTEL).

Dans l'une des riches plaines de Normandie, le gain d'un homme de 25 à 50 ans est de 5 à 6 francs par jour. Il travaille de 6 heures du matin à 8 heures du soir et fait cinq repas par jour. Il boit au moins 8 bouteilles de cidre et 6 *verres d'eau-de-vie*, mais ce ne sont pas de petits verres à liqueur !

Le dimanche tout entier est passé au cabaret, et vers six heures on peut voir des hommes ivres-morts couchés sur le bord de la route ou dans leur herbage. J'en ai vu un, étendu le long de sa barrière qu'il n'avait pu franchir, et les femmes de la maison causaient tranquillement assises près de lui.

Le jour du marché (trois fois par semaine) le patron passe toute la journée au cabaret, et, pendant que les ouvriers vendent les bestiaux, il boit entre 20 et 40 tasses de... *café*.

Un *café* se compose d'une première tasse de vrai café auquel on substitue, à mesure qu'il s'épuise, une quantité considérable d'*eau-de-vie* sous le nom de *pousse-café*, *rincette*, *surrincette*, *consolation*, *gloria*, etc.

(1) 88 millions de piastres.

(2) Une demie-bouteille.

Le gros bourg de la plaine en question a une population de 2,000 habitants ; on y compte 28 cafés, tous prospères, et autant de cabarets.

Du côté de Flers et de Falaise, les ouvriers des champs boivent jusqu'à une bouteille d'eau-de-vie de cidre dans une journée. Ils boivent un grand verre à la fois, comme on boirait de l'eau.

(*La Normandie médicale*).

Condamné par les médecins, par les magistrats, pour une multitude de crimes, signalé par tous les gouvernements comme un ennemi redoutable de la nation et en particulier des ouvriers, *Genièvre et Cie* n'en reste pas moins le principal pourvoyeur des prisons, l'empoisonneur public, et une cause de ruine pour beaucoup de familles.

FAITS ET ŒUVRES

LA CROIX NOIRE

S.-Anselme.—Ce fut une belle journée que celle de dimanche dernier, pour les paroissiens de S.-Anselme. Répondant à l'invitation de M. le curé C. Samson, M. l'abbé Hallé allait parler, aux membres de la Société de la Croix Noire de cette paroisse, de la grande cause de la tempérance et entretenir pendant quelques instants les ligueurs de l'action sociale catholique. Et d'abord, le matin, eut lieu une communion générale des hommes qui s'approchèrent au nombre de trois cents environ de la Table Sainte.

À la grand'messe, M. l'abbé Hallé, dans une éloquente instruction, dit ce qu'il faut penser de l'alcool, qui ruine et déshonore l'homme et sa famille, et indique les principaux moyens de lutter contre l'intempérance, dont l'un est d'entrer dans les sociétés de tempérance. Il rappelle aux membres de la Société de la Croix Noire les promesses qu'ils ont faites : c'est pour eux un devoir et un honneur de les tenir.

Après la messe, M. l'abbé Hallé réunissait les ligueurs de la paroisse pour leur dire un peu ce que c'est que l'action sociale catholique, son importance et le devoir qui incombe aujourd'hui plus que jamais aux membres de l'Église catholique de faire de cette excellente action.

M. l'abbé Hallé a engagé ses auditeurs à encourager toutes les œuvres d'action sociale selon qu'il leur est possible et leur a conseillé la lecture des bons livres et des bons journaux.

(*L'Action Sociale*).

LES BULLETINS DE LA « CROIX NOIRE »

Les bulletins de la Société de Tempérance de la Croix Noire, pour les trois mois écoulés le 30 septembre, rentrent plus tôt que de coutume et plus nombreux.

C'est déjà un premier bon résultat de la Journée des Œuvres.

On est prié de répondre fidèlement à la question qui revient sur chaque bulletin : *Sous quel régime a été la municipalité pendant le trimestre ?* — La réponse à cette question est nécessaire pour comprendre les autres renseignements donnés. Et ce serait une grande perte de temps, s'il fallait aller chercher cette réponse dans un autre bulletin.

On peut à bon droit dénoncer les marchands de boissons de Québec et de Lévis, qui inondent les campagnes de circulaires et de livrets séducteurs. On a raison aussi de se plaindre de la grande facilité qu'ont les jeunes gens de faire venir la caisse de liqueurs enivrantes. Mais n'oublions pas que le mal n'est pas que là et qu'il y a un travail à faire auprès des acheteurs. Mettons souvent les jeunes gens en garde contre le danger des boissons enivrantes. Que les pasteurs des âmes supplient les parents de leur prêter main forte dans cette lutte entreprise pour le salut de leurs enfants.

Un Directeur de Section paroissiale a été poursuivi par un vendeur de boissons, à qui il avait fait la leçon dans une lettre privée. Le vendeur a perdu honteusement son procès, sans même de plaidoyer de la part du défendeur. « C'est une importante victoire, dit le Curé, pour la cause de la tempérance ».

« X. à qui on avait saisi un alambic l'hiver dernier a payé une amende de cent piastres. Le ministre de l'Intérieur (M. Nantel) a répondu à quelqu'un qui lui demandait de faire observer la loi dans le cas de X., qu'on l'avait traité comme tous les autres. C'est-à-dire que la loi est très sévère, mais on ne la fait jamais observer ».

« Au dire des paroissiens, depuis la retraite, notre village est des plus tranquilles. A part le fait de quelques étourdis, étrangers au village, on n'a rien à noter. Ceci console.

« Il faut cependant réveiller l'attention de notre peuple par la parole et l'image. Je tiens aux gravures, où l'on montre l'horreur du vice alcoolique.

« Le Conseil Central pourrait nous fournir gratuitement des feuilles ou tracts, avec images et sentences brèves, que nous distribuerions aux enfants d'école et dans les familles : ce qui serait propre à inspirer de l'horreur pour ce poison ».

NOS ANNONCES

Nos lecteurs sont instamment priés de ne pas perdre de vue nos annonces ; il y a là un trésor caché, qu'il ne faut pas laisser enfoui.

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

QUÉBEC

PICARD & DUQUET

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

LA COMPAGNIE

Gauthier & Frère

—•••—
PEINTRES-DÉCORATEURS-VITRIERS
—•••—

292, rue St-Joseph, - - Québec

A Messieurs les

Membres du Clergé

NOUS prenons la liberté de vous faire
connaître que **LES DÉCRETS DU
PREMIER CONCILE FLÉNIER DE
QUÉBEC** sont maintenant imprimés et
forment un volume de 725 pages qui est en
vente à **L'ACTION SOCIALE LIMITÉE**, (103,
rue Sainte-Anne, Québec) et sera expédié
franco de port aux prix suivants :

Reliure en percaline, plats gaufrés aux armes de
Pie X, \$2.50

Reliure en chagrin, 1er choix, tranche rouge,
ornement doré, \$5.50

L'ACTION SOCIALE Limitée

QUOTIDIEN
\$3.00 par année.

HEBDOMADAIRE
\$1.00 par année.

L'ACTION SOCIALE

Journal publié à Québec pour la défense
des droits catholiques et nationaux.

**BON PLACEMENT POUR L'ANNONCEUR.
GUIDE PRATIQUE POUR LE CLIENT.**

IMPRESSIONS ET RELIURE, FACTURES
ETATS DE COMPTES, EN-TÊTES DE
LETTRES, LIVRES BLANCS, INDEX,
PROGRAMMES, CARTES, FEUILLES
MOBILES, ETC., ETC.

Tout ouvrage d'impression ou de reliure est soigneusement
surveillé.

103, rue Sainte-Anne, 103

TÉLÉPHONE 3131.

QUEBEC, Can.

FONDÉE AU CANADA EN 1885.

F. CERNICHIARO & FRÈRE

Doreurs, Argenteurs et Niqueleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

AUX COMMUNAUTES ET AUX FABRIQUES



FABRICATION ET
VENTE de CIERGES
fabriqués suivant les
règlements diocésains.



JOS. LASNIER, Longueuil, P. Q.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORNGONS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - - QUEBEC

J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau : 82, rue St-Pierre. Téléphone 263. Résidence : 15, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

Pour paraître le 2 novembre prochain :

CATALOGUE GENERAL

DE LA

LIBRAIRIE GARNEAU, QUEBEC

Un volume in-8 de 200 pages. Contient toutes les dernières nouveautés de la littérature religieuse et profane.

Un exemplaire sera expédié franco à toute personne qui en fera la demande.

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS

GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré, adressé sur demande.

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL DES ŒUVRES

101, rue Sainte-Anne, 101

QUÉBEC.

CASE POSTALE, 126.

TÉLÉPHONE BELL, 3105.

LIVRES, BROCHURES, TRACTS, ETC., A LA DISPOSITION DE TOUS LES MILITANTS DE L'ACTION CATHOLIQUE.

Premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec, 1910;—Compte rendu. Un fort volume de 800 pages, grand in-octavo, prix 50 sous; franco par la poste, 75 sous.

Statuts et Règlements de la Société de Tempérance de la Croix Noire, diocèse de Québec: 5 sous l'unité; \$3.00 le cent.

Catalogue de l'Exposition Antialcoolique du Premier Congrès de Tempérance de Québec: *tirage à part* du catalogue des publications et autres objets relatifs à la lutte antialcoolique dans le monde entier, jusqu'à date. Une forte brochure, grand in-octavo, de 100 pages, très intéressante pour les amis de l'antialcoolisme et tous les bibliophiles. L'unité, 10 sous; à la douzaine, \$1.00; au cent, \$7.00.

Vœux du Congrès.—*Tirage à part* du chapitre essentiel du Compte rendu du Premier Congrès de Tempérance de Québec. Résumé des travaux et revendications du congrès; programme d'action antialcoolique. L'unité, 5 sous; 50 sous la douzaine; au cent, \$3.00.

L'Alcoolisme.—Extrait du troisième volume des *Elementa Philosophiæ Christianæ*, de feu l'abbé S.-A. Lortie, professeur de Théologie, à l'Université Laval de Québec. L'unité, 5 sous; la douz. 40 sous; au cent, \$2.00.

Directoire pour la lutte contre les débits de boisson.—Prohibition—Manuel pratique des antialcoolistes. Brochure de 32 pages, grand in-octavo, avec couverture. L'unité, 25 sous.

Petite croix noire, émaillée, liserée d'argent, insigne officiel de la Société de Tempérance de la Croix Noire. L'unité, 17 sous; à la douzaine, \$2.00; au cent, \$15.00.

Un Grand Politique Catholique: Carl Lueger, bourgmestre de Vienne, par Liber: une noble carrière offerte en exemple à tous ceux qui veulent « vivre leurs convictions de catholiques », dans la vie publique. Tract des « Lectures sociales populaires »—série à cinq sous.—éditions de l'Action Sociale Catholique: sous l'unité, 40 sous la douzaine, \$3.00 le cent.

(Suite au recto)

LIVRES, BROCHURES, TRACTS, ETC.— Suite.

Le Poison maçonnique : Renseignements intéressants sur la franc-maçonnerie du Grand Orient de France, dans la province de Québec. Tract des « Lectures sociales populaires — série à cinq sous — éditions de l'Action Sociale Catholique : 5 sous l'unité, 40 sous la douzaine, \$3.00 le cent.

La lutte antialcoolique et les brasseurs : Réponses victorieuses aux prétentions des brasseurs de la province de Québec en faveur de la bière comme breuvage antialcoolique (?..). Tract des « Lectures sociales populaires » — série à dix sous — éditions de l'Action Sociale Catholique : 10 sous l'unité, \$1.00 la douzaine, \$6.50 le cent.

Un singulier jugement : Analyse-critique d'un cas bien étrange de libéralisme doctrinal en matière de jurisprudence. Tract des « Lectures sociales populaires » série à quinze sous — éditions de l'Action Sociale Catholique : 15 sous l'unité ; \$1.50 la douzaine ; \$10.00 le cent.

Le Guide des Comités paroissiaux : Manuel pour aider à la fondation et au fonctionnement des succursales paroissiales de l'Action Sociale Catholique : Éditions de l'Action Sociale Catholique : 10 sous l'unité ; \$1.00 la douzaine ; \$6.50 le cent.

L'Action Sociale Catholique : Statuts et règlements. Prix, 5 sous.

ABONNEMENTS

L'Action Sociale. — Le grand organe canadien-français de défense religieuse. **Edition quotidienne :** 12 mois, \$3.00 ; 8 mois, \$2.00 ; 4 mois, \$1.00.

Edition hebdomadaire : 1 an, \$1.00.

Le Croisé. — Revue mensuelle d'étude et d'action sociales catholiques, organe de la Croix Noire. Prix : 1 an, 50 sous.

La Semaine Religieuse de Québec et Bulletin des œuvres de l'Action Sociale Catholique : Revue hebdomadaire de doctrine catholique et d'informations religieuses. Prix : 1 an, \$1.00. Pour la ville de Québec, les États-Unis et l'Union postale, \$1.50. — Payable d'avance.

CARTES POSTALES ARTISTIQUES

Superbes cartes postales illustrées de la Maison de la Bonne Presse, de Paris, France. Prix : 1 sou la carte, par séries de 25 cartes chacune.

Principaux sujets des illustrations : Martyre de Ste-Cécile. — L'épopée de Jeanne d'Arc. — Noël du petit Tyrolien. — Sainte Élisabeth de Hongrie. —

La résurrection de Lazare. — Jeunesse de Sainte Élisabeth. — Le catéchisme en images, etc.

— Toutes commandes doivent être adressées au Secrétariat des œuvres de l'A. S. C., 101, rue Sainte-Anne, Québec.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC

BANQUE D'ÉPARGNES

Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL

Haute-Ville, Québec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES À QUÉBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801, rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479, rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.

LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES À LÉVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIR, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-
BAPTISTE, LIMOILLOU et LÉVIS RUE EDEN.

BANQUES A DOMICILE

Ne pas oublier que LA CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leurs petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.